

Formation « Guide environnement et nature »

Extrait du bulletin communal de décembre 2004

Les 21 et 22 décembre 2004, les CRIEs (Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement) du Fourneau Saint-Michel et de la Forêt d'Anlier vous invitent à une séance d'information concernant l'organisation conjointe, avec le soutien de la Province de Luxembourg, d'une formation « Guide environnement et nature ».

A cette occasion, seront développés les objectifs poursuivis par la session 2005-2006 qui débutera à Pâques.

En effet, les CRIEs de la Forêt d'Anlier et du Fourneau Saint-Michel vous proposent une formation généraliste, privilégiant l'apprentissage des grands concepts « environnementaux » et dont l'enseignement est principalement axé sur les spécificités des biotopes de l'Ardenne et de la Lorraine belge.

Cette formation vise, de surcroît, l'acquisition, par le participant, d'une pédagogie et d'une méthodologie adéquate pour la réalisation de balades guidées, en vue d'une meilleure compréhension du milieu naturel et des enjeux environnementaux.

La participation à cette formation, reposant sur un apprentissage intensif (cours théoriques sur deux semaines - Pâques et août - ainsi que deux week-ends) ne requiert aucune qualification particulière. Le nombre de participants est limité à 30 personnes.

Si vous souhaitez des informations complémentaires concernant cette formation, nous vous convions chaleureusement à participer à l'une des deux soirées d'information qui se tiendront :

- le 21 décembre 2004, à 18H00, au CRIE de la Forêt d'Anlier, rue de la Comtesse Adèle 36, à 6721 Anlier;
- le 22 décembre 2004, à 18H00, au CRIE du Fourneau Saint-Michel, Site du Fourneau Saint-Michel 10, 6870 Saint-Hubert.

ou à contacter Madame Monfort, coordinatrice de la formation, au 063/42.47.27.

Les guides nature, déjà diplômés, qui souhaiteraient se faire connaître en Province de Luxembourg, sont invités à prendre contact avec Madame Monfort au CRIE de la Forêt d'Anlier au 063/42.47.27. Les CRIEs utiliseront ces informations afin de constituer une liste de personnes ressources dans la guidance de balades à travers la Province.